

Circulaire de rentrée : une école « bienveillante »... et sélective

La circulaire de rentrée trace chaque année les grandes lignes de la politique éducative. Publiée très tardivement (le 22 mai), elle ne comporte pas de réelle surprise : elle est la traduction de la loi Peillon sur le terrain, loi dont nous avons dénoncé la continuité avec les années Sarkozy, et l'arrivée de Hamon n'en fait pas dévier la ligne libérale.

Dans les faits, le texte place l'école sous le joug de l'entreprise : si l'insertion professionnelle est un des objectifs de l'école, ce ne doit pas être le seul, et pour l'EE, surtout pas le premier... Ainsi, la vision de l'école reste toujours marquée par la sélection et la compétition, elle renonce à l'élévation générale du niveau de connaissances pour « adapter » la scolarité à chacun-e : on y trouve donc le spectre de l'école du socle centrée sur des compétences de base pour les uns, la volonté de développer l'apprentissage pour d'autres, la poursuite d'études pour les derniers. Et même dans ce dernier cas, au-delà des principes affichés, ce qui fait défaut, ce sont les moyens dont le système se dote pour faire réussir les élèves : pas de formation continue pour les personnels, pas un mot sur les effectifs d'élèves par classe... Les conditions de travail et d'études vont continuer à se dégrader. Rien de qualitatif n'est envisagé pour les élèves, et ce qui est prévu pour les personnels témoigne d'une vision managériale qui a tout pour inquiéter : en REP+, les « avantages » consentis (pondération, augmentation de la prime) le sont au prix de contreparties (réunions, tâches multiples énumérées) qui vont encore alourdir la charge de travail ; en collège, les diverses structures (conseils communs, pédagogiques, de cycles) vont imposer des pressions hiérarchiques contraires à l'intérêt des équipes ; en primaire, les dispositifs annoncés (plus de maîtres que de classes, scolarisation des tout petits) ne sont pas assez nombreux pour changer la donne, alors même que les RASED sont maintenus à la portion congrue et au rôle de pompiers de circonscription.

Et dans le premier degré, la généralisation de la réforme des rythmes place de fait, l'école sous le joug des municipalités. Loin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, elle va surtout morceler le cadre national de l'école publique, accroissant ainsi les inégalités et le poids des municipalités, et mettant en concurrence les écoles entre elles et avec un secteur privé qui n'est pas soumis au décret.

Hamon dit vouloir une école « bienveillante » et propose, entre autres, de promouvoir une « évaluation positive » des élèves... Une évaluation dont le but est, au bout du compte, d'appliquer la sélection. Or, pour les personnels, « bien veiller » sur les élèves ne revient pas à les évaluer « gentiment », cela consiste plutôt à exiger la réussite et l'émancipation pour tous, et non à appliquer le tri social imposé par une société « compétitive ». Le projet d'école qui se dessine ici n'est pas le nôtre, et sur le terrain, rien ne permettra de relancer la nécessaire démocratisation du système éducatif.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine
Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

La sous-France ¹

« L'Europe, ça fait du mal », citation d'un ouvrier à la retraite

Ca a commencé dès le lendemain, avec des « séisme », « tremblement de terre » ou « big-bang ». Depuis, ça continue : La haute sphère, politique, médiatique et intellectuelle, s'interroge, péroré et finalement ne comprend pas cette « sous-France », dans laquelle elle ne se reconnaît absolument pas : mais d'où vient une telle colère ?

Il suffit de ne pas appartenir à cette France/Europe d'en haut pour la sentir monter en soi chaque jour : licenciements dans une boîte qui fait des profits ; impossibilité de se faire soigner correctement ; obligation de travailler jusqu'à 65 ans en regardant ses anciens collègues mourir de l'amiante ; cadeau de 30 milliards au patronat avec le pacte de responsabilité ; scolarité profondément inégalitaire...

Ajoutez à cela le mépris total que reçoit le petit peuple auquel vous appartenez : votre vote est bafoué (TCE), on vous dit irresponsable lorsque vous refusez de jouer le jeu hypocrite électoral PS/UMP, on vous répète que vous devez faire des efforts pour soutenir le patronat français, on vous explique que le pacte de « responsabilité » est nécessaire pour combler les dettes et relancer la croissance !

Cette colère est légitime, le FN l'a compris, s'en est emparé et l'utilise au maximum. Cela arrange bien nos gouvernants libéraux : en désignant du doigt le mal incarné, ils détournent le regard des raisons fondamentales de cette montée nauséabonde. Ils poursuivent leur politique d'austérité et de matraquage du « peuple d'en bas ».

Le mouvement syndical ne peut plus échapper à ses responsabilités. Il est désormais un des seuls boucliers contre cette vague nauséabonde. Il a un double rôle à mener : un travail d'urgence, de dénonciation du mensonge ignoble et honteux du FN ; mais surtout un travail de fond : lutter efficacement contre les causes de la montée de l'extrême droite, en protégeant la « sous-France » des attaques patronales.

C'est uniquement dans un mouvement unitaire fort et déterminé de destruction de la politique gouvernementale que la lutte contre l'extrême droite aura une efficacité ! L'initiative du 12 avril contre l'austérité doit prendre une autre ampleur sinon, nous n'aurons plus qu'à compter les points qu'accumuleront en commun extrême droite et patronat ... Nous en sommes responsables.

¹ Merci Mermet et « Là bas si j'y suis » pour le mot juste

Derrière les nouveaux rythmes, l'École abandonnée par l'État

Le décret Hamon, qui modifie en l'assouplissant le décret Peillon sur la réforme des rythmes scolaires, aura eu au moins un mérite, celui d'éclaircir la situation. En démontrant par l'absurde que cette réforme n'a pas pour but d'alléger la journée des élèves (puisqu'il est à nouveau possible de travailler 6 heures par jour, voire 7 avec le maintien de l'APC), l'ajustement du ministère balaie les illusions : l'objectif n'est pas et n'a jamais été l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves.

Entre pauses méridiennes interminables et quart d'heure rogné le matin, entre samedi et mercredi travaillés, entre après-midi libérées et demi-heures rognées le soir, il y aura autant d'horaires que de villes. S'il existe un modèle de rythme bénéfique aux enfants, le gouvernement l'aura égaré. Il préfère donc laisser à d'autres le soin de trouver les solutions à la semaine Darcos.

Ces autres, ce sont les municipalités qui, en plus de concocter leurs horaires scolaires, sont chargées, par le biais du périscolaire, de réduire les inégalités et l'échec scolaires. Ces mêmes municipalités desquelles le gouvernement entend bien réduire drastiquement les dotations... Oser confier la réduction des inégalités scolaires à l'échelon territorial le plus marqué par les inégalités de moyens, tout en réduisant encore ces moyens, n'est pas qu'un tour de force rhétorique, c'est surtout un marqueur politique irréfragable : ce gouvernement ose tout, et c'est à cela qu'on reconnaît son orientation libérale.

Les conséquences sur le terrain sont déjà visibles : les projets de périscolaire dans le 76 vont des ateliers d'initiation au russe à... la modification du trajet du ramassage scolaire pour en allonger la durée ! La mise en concurrence des écoles entre elles et plus encore avec le privé (qui n'est pas soumis au décret) est particulièrement violente.

Plus inquiétant encore, les mairies accroissent par cette réforme leur poids dans les écoles. La mainmise sur les horaires et l'organisation de la semaine (et même sur les vacances d'été, puisque le décret Hamon leur laisse la possibilité de les réduire dans certains cas) impacte directement la liberté des équipes : certains IEN ont déjà commencé à préciser aux collègues que les temps d'APC ne seraient pas au choix des enseignants mais contraints par l'organisation du périscolaire. De la même façon, une adjointe au maire du Havre a expliqué que le contenu des enseignements scolaires devrait s'adapter au contenu du périscolaire...

A la mairie du Havre, d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de parler de la nouvelle école primaire Molière (14 classes des TPS aux CM2 en ZEP-zone violence, après une fusion d'écoles particulièrement brutale), située dans le « Pôle éducatif et familial Molière », spontanément, on ne dit plus « école » mais « établissement » ou « structure », englobant dans ce terme significatif la crèche, l'école, le périscolaire, les loisirs. Et la préoccupation principale (du maire comme du DASEN) est celle de disposer d'un directeur unique, déchargé à 100%, capable de gérer ce conglomérat.

Le gouvernement a laissé à d'autres la charge de trouver des solutions. Elles sont trouvées : cadre national des horaires atomisé, mainmise accrue des municipalités sur les écoles, hiérarchies intermédiaires affermies, inégalités et concurrences renforcées.

Ce qu'il ne laisse pas à d'autres, en revanche, c'est entériner l'attaque majeure que constituait cette semaine Darcos : diminuer le temps d'école pour tous les élèves. Les 72 heures annuelles de classe perdues en 2008 (soit plus d'un trimestre sur l'ensemble de la scolarité primaire) ne préoccupent pas le ministère, trop occupé sans doute à faire rattraper les 6 heures de la prérentrée.

Dans ce cadre, celui d'une décentralisation qui n'est pas une démocratisation mais un désengagement de l'État, celui d'une politique d'austérité qui n'épargne pas l'Éducation Nationale, celui d'un libéralisme qui guide tous les choix politiques, le SNUipp s'est trompé. Critiquer une réforme « mal pensée », c'était ignorer son objectif. Réclamer ajustements et assouplissements, c'était accompagner les intentions du gouvernement, tout comme revendiquer la consultation des conseils d'école (d'ailleurs en partie obtenue, et pour cause).

La rentrée arrive et il est urgent que notre syndicat propose un mot d'ordre clair aux collègues : ces décrets doivent être abrogés. La mobilisation nécessaire ne se construira pas sans cette étape.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

Du 6 au 9 juillet, place aux débatS et à la convivialité !

Pacte de compétitivité, plan d'austérité, raclées électorales, protestations des certain-es député-es socialistes, rien n'y fait ! Hollande poursuit la politique engagée dès son élection. Le président s'est fixé un cap : appliquer les directives de la troïka pourtant massivement rejetée en France et en Europe. Pour l'EE, la place n'est pas à la résignation, il nous faut construire une alternative de combat pour faire échec à l'extrême-droite. Nous invitons celles et ceux que ça intéresse à venir débattre avec nous à nos journées d'études qui se dérouleront du 6 au 9 juillet au Rocheton (77).

Pour se renseigner : alain.ponvert@hotmail.fr

Résultats des élections internes du SNES

Le dépouillement des votes des syndiqué-es de notre académie a eu lieu le 6 juin dernier. Un peu plus d'un-e adhérent-e sur cinq (21,2% des voix) s'est prononcé-e en faveur de l'École Emancipée, au niveau académique et national. Ainsi, de 6 sièges à la CAA les élu-es de l'EE passent à 7. Ce résultat permettra de faire avancer les valeurs et les propositions de l'École Emancipée au sein des instances et du secrétariat académique.

POUR NOUS
CONTACTER

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

pierre.berche@univ-rouen.fr

27 : PT-AUDEMÉR : pascal.adams@wanadoo.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr